Décision 01-D-39 du 29 juin 2001

relative à une demande de la société Agence Azur conernant des pratiques mises en œuvre sur le marché des tickets et forfaits d'accès et remontées mécaniques de la station de Pra-Loup

Posted on: 16 juillet 2001 | Secteur(s) :

TRANSPORTS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Agence Alp Azur
Dispositif(s)	Retrait de saisine (désistement) / classement
Entreprise(s) concernée(s)	Transmontagne

Lire

le texte intégral de la décision

10.3 Ko